

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 mars 2023 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y MICHEL ; M. ROUVIER ; W. BIGNON ; G. REQUENA ; J-C ARAGON ; S. ALLEMAND ; M. IBARS ; A. KELLY ; L. GASC ; J-D. POUSSIER ; C. PROUTEAU ; M. PEREZ ; B. DANIS ; C. AZAIS ; S. JEAN ; J-M. DUMAS ; C. PINO ; C. BASTIDE ; J. GROSSO ; D. SAUVADE

Absents représentés : M-C. FABRE DE ROUSSAC par W. BIGNON ; N. LECLERC par M. ROUVIER ; D. CUPOLI par L. GASC ; A. CHOUKROUN par B. DANIS ; S. MARTI par C. AZAIS ; L. DELAITE par C. PROUTEAU ; D. VIALAS par S. JEAN ; A. ZAKHARY par J. GROSSO

Absent : JF. MARY

37. Subvention exceptionnelle au collège dans le cadre de l'action « Un temps d'artiste »

Le projet « Temps d'Artistes Au Collège » s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Différentes compagnies d'artistes vont investir le collège sur la semaine du 17 au 21 avril 2023.

Les 4 champs de l'Education Artistique et Culturelle seront explorés sur l'ensemble de la semaine : Musique, Danse, Théâtre, Arts Plastiques.

Tous les élèves du collèges (au nombre de 420, sur 15 classes) participeront à des ateliers et/ou représentations.

Dans le cadre de cette action, le Collège Pierre DELEY demande une participation financière.

Cette subvention permettra de financer une partie du projet « Temps d'artistes » qui aura lieu dans le collège à l'attention des élèves.

Le financement de ce projet pour un budget prévisionnel de 15.000€ est à ce jour constitué des apports suivants :

- -5000 € du Pass Culture
- -3000 € sur les fonds propres de l'établissement (voté en CA)

Des demandes de participation au financement du projet ont été faites. Le Conseil départemental de l'Hérault et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ont respectivement donné 2.000 €.

Nous sommes dans l'attente d'un retour de de Sète Agglopôle Méditerrané

De plus, 45 heures supplémentaires ont été attribuées par la DAAC (Rectorat de Montpellier) pour l'encadrement des actions sur ce projet.

Il appartient au conseil municipal :

De valider le versement d'une subvention de 3.000€ pour le projet « Temps d'artistes » organisé par le Collège Pierre DELEY.

Il convient d'en délibérer.

Entendu l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE

DECIDE

De valider le versement d'une subvention de 3.000€ pour le projet « Temps d'artistes » organisé par le Collège Pierre DELEY.

La secrétaire de séance

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Yves MICHEL**